



MISSION COLLECTIVE : BÂTIR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

Pour aller plus loin avec notre revendication sur les services publics

La première revendication de la campagne porte sur les services publics et s'énonce comme suit : « Que touTEs les citoyenNEs aient accès, sans discrimination, à des services publics universels de qualité ».

Les 25 et 26 août 2008, le Collectif a précisé sa position, en priorisant un certain nombre de services publics. Il s'agit des demandes que les membres du Collectif croient les plus urgentes en prenant en compte des opinions exprimées par les personnes en situation de pauvreté lors de la consultation « Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté » entre 2005-2007.

La campagne vise aussi **une hausse significative du revenu disponible** des personnes en situation de pauvreté par l'augmentation du salaire minimum et des protections publiques. Les trois revendications de la campagne forment un tout nécessaire pour avancer vers un Québec sans pauvreté. Elles s'appuient sur les droits de tous les êtres humains à des conditions de vie dignes qui permettent leur épanouissement. Si les droits sont universels, il faut assurer les conditions concrètes d'exercice de ces droits pour les personnes en situation de pauvreté.

Voici donc la liste :

Éducation :

Pour avoir une société qui favorise réellement l'égalité des chances, l'éducation doit être au cœur du projet de lutte à la pauvreté du gouvernement. Elle doit être accessible autant aux adultes qu'aux enfants, afin de favoriser le plein développement du potentiel des personnes.

Par conséquent, le Collectif demande :

- La **gratuité de la formation scolaire**, du primaire aux études supérieures, avec une attention particulière à la prolifération des tarifications en tout genre aux niveaux primaire et secondaire (matériel scolaire, transport, service de garde, sorties...).
- Le juste financement des groupes communautaires et des institutions publiques se spécialisant dans **l'alphabétisation, la formation professionnelle, l'enseignement aux adultes et la francisation des immigrantEs**, pour répondre à la demande.

Énergie :

Une des richesses publiques les plus importantes au Québec est sans contredit notre hydro-électricité et notre capacité énergétique éolienne. TouTEs les QuébécoiSEs doivent profiter de cette richesse collective qui se caractérise par une tarification avantageuse comparativement au reste de l'Amérique du Nord.

Par conséquent, le Collectif demande :

- Le **gel des tarifs** d'hydro-électricité.
- Des **mesures d'efficacité énergétique**, notamment l'amélioration de l'isolation des maisons et logements, en veillant à ce que leur coût ne soit pas répercuté sur le loyer des personnes en situation de pauvreté ou, le



cas échéant, à ce qu'elles soient accessibles aux personnes en situation de pauvreté propriétaires de leur habitation.

- Que des mesures soient mises en place afin d'**annuler l'impact des hausses** des prix de l'énergie (carburant, mazout), sur le **revenu disponible** des personnes en situation de pauvreté.

Santé et services sociaux :

Il faut d'abord rappeler que la meilleure option possible pour améliorer le bilan de santé global des QuébécoisEs est d'améliorer le revenu des personnes vivant la pauvreté, la pauvreté étant le premier déterminant de la santé. Un système public de soins de santé et de services sociaux est la meilleure garantie d'accès à des soins de qualité pour l'ensemble de la population. De plus, un tel système évite que les personnes malades croulent sous les factures de soins et ne réussissent plus à couvrir leurs besoins essentiels.

Par conséquent, le Collectif demande:

- Que le **système de santé reste gratuit et universel**.
- Que la **gratuité des médicaments** soit assurée à toutes les personnes vivant avec un revenu inférieur à la mesure du panier de consommation, dans le cadre de l'actuel régime d'assurance médicaments.
- Dans l'optique de la prévention de la pauvreté, que l'offre de **services de première ligne**, dont les soins à domicile et les ressources en santé mentale, voie son financement augmenter.

Logement :

La part de revenu consentie par les personnes en situation pour se loger peut faire la différence entre être au dessus ou en dessous de la couverture des besoins essentiels.

Par conséquent le Collectif demande :

- De **doubler le parc de logements sociaux** au Québec d'ici cinq à dix ans, soit de passer de 120 000 à 240 000 unités de logement, avec une attention particulière à la construction de nouveaux **HLM**.
- De mettre en place un **registre des baux** et de financer adéquatement les **services de la Régie du logement**, pour mieux **contrôler l'évolution des prix** des logements et pour traiter les plaintes des locataires dans des **délais raisonnables**.
- L'instauration d'un **Code provincial du logement** régissant les normes d'entretien, de salubrité et de sécurité des logements pour toutes les municipalités du Québec.

Services de garde :

Les services de garde ont pris la place qui leur revenait dans l'offre de services publics au Québec. Ils sont un outil d'inclusion à la société québécoise tant pour les parents que les enfants, en plus de favoriser la réussite scolaire de ces derniers. Cependant, ils sont parfois mal adaptés à la réalité des personnes en situation de pauvreté.

Par conséquent, le Collectif demande :

- De poursuivre le **développement de places** disponibles et flexibles tout en augmentant le pourcentage de **places réservées** aux familles en situation de pauvreté.
- Que la **tarification ait un impact nul** sur les familles avec un revenu sous le seuil de faible revenu, grâce à des mesures compensatoires.

- Que l'offre de services de garde soit plus **flexible** pour convenir aux parents qui ont des horaires de travail atypique et aux personnes qui ne sont pas en emploi, notamment par la possibilité de fréquentation à temps partiel.

Transport :

L'accès à un moyen de transport est essentiel à l'inclusion sociale des personnes, que ce soit pour avoir accès aux services, fréquenter son réseau social ou encore aller travailler. L'augmentation du revenu des personnes en situation de pauvreté est nécessaire pour avoir accès au transport. Néanmoins, l'offre de services de transport collectif doit être soutenue par les différents paliers de gouvernement, tant dans une optique de lutte contre la pauvreté que dans celle d'un environnement sain.

Par conséquent, le Collectif demande :

- Que les efforts financiers nécessaires soient faits pour **soutenir** autant les **infrastructures** que l'**offre de service** des différentes formes de transport collectif (transport en commun urbain, transport interurbain, transport dans les petites communautés, transport adapté).
- Une diminution de moitié **des tarifs** pour le transport en commun.

Justice :

Le système judiciaire est un dispositif social nécessaire pour assurer l'exercice des droits des personnes et donner un recours égal à touTEs devant les abus et les fraudes. Néanmoins, les coûts d'une action en justice sont élevés, empêchant souvent les gens de faire respecter leur bon droit. Les mesures d'aide juridique doivent venir pallier le manque de revenus.

Par conséquent, le Collectif demande :

- Que les seuils d'admissibilité à l'aide juridique soient haussés pour assurer une véritable accessibilité à la justice à toute personne, soit la gratuité complète jusqu'au seuil de faible revenu et une meilleure modulation des contributions au-delà de ce seuil.

Autres services :

Plusieurs autres services sont nécessaires à l'exercice des droits et à la couverture des besoins essentiels, pensons aux loisirs et aux communications, mais la façon de les réaliser concrètement est souvent relative à la réalité de chaque personne. Voilà d'autres raisons pour souligner l'importance de rehausser significativement le revenu disponible des personnes en situation de pauvreté.